



Communiqué de presse

De Laurence Cohen

Sénatrice du Val-de-Marne,

Membre de la commission des Affaires sociales

Groupe Communiste, Républicain et Citoyen

Salles de consommation : La loi doit évoluer !

Alors que tout était prêt, après des mois de préparation et de discussion, le Conseil d'Etat vient de mettre un coup de frein au projet de la salle de consommation à Paris.

Cette "recommandation" met à mal le travail d'associations de terrain et d'élu-es engagé-es pour faire aboutir **ce projet qui répond aux exigences de santé ET de sécurité publique**. C'est cette double exigence qui incitait la MILDT (Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) à préconiser, dans son nouveau plan 2013-2017, l'ouverture de salles de consommations.

Ce nouveau retard pris par la France est fort dommageable quand de nombreuses expérimentations ont déjà fait leurs preuves à Genève ou Bilbao par exemple.

Le motif invoqué par le Conseil d'Etat met en exergue ce qu'avec de nombreux professionnels nous dénonçons : **le cadre législatif n'est plus adapté, il faut modifier la loi de 1970 au risque de ne pouvoir avancer sur les questions d'addictions et de toxicomanie.**

La charte '*pour une autre politique des addictions*' signée par 1800 personnes et qui a permis de dégager un large consensus parmi les professionnels est un point d'appui pour engager ce processus de révision de la loi.

Il est urgent d'adopter une vision moderne et réaliste du monde dans lequel nous vivons ! Les salles de consommation sont l'un des outils d'une politique de réductions des risques et des dommages contrairement à ce que ses détracteurs peuvent en dire !

J'en appelle donc au gouvernement pour qu'il entende les nombreux professionnels et usagers qui ont unanimement besoin que la loi évolue.

L'expérimentation de salles de consommation doit pouvoir se faire, tout comme doit pouvoir se développer une vraie politique de prévention, avec un soin particulier à l'égard des jeunes et des populations les plus fragiles. Ce qui présuppose des moyens en conséquence.